

# CONSIGNES D'USAGE ET D'ENTRETIEN

## ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR ET IMPERMÉABILISATION

LOGO DE L'ENTREPRISE



### CHANTIER

Référence marché/ N° de facture : ..... Date de la réception : .....

Nom du maître d'ouvrage : .....

Adresse du lieu de réalisation des travaux : .....

Descriptif des travaux et de l'ouvrage réalisés : .....



### INTÉRÊT DU RESPECT DE L'USAGE ET DE L'ENTRETIEN

Comme tous les revêtements de façade exposés aux sollicitations climatiques, les procédés d'ITE ou d'imperméabilisation nécessitent un entretien.

La durée de vie minimum d'ouvrages entretenus et dont l'usage est conforme à leur destination est de 10 ans.

Les opérations d'entretien, qui peuvent inclure si nécessaire des régénérations localisées et/ou la rénovation de la couche de finition permettent de prolonger cette durée de vie.

Cet entretien est à la charge du maître d'ouvrage après la réception de l'ouvrage.



### CONSEILS D'USAGE ET D'ENTRETIEN À RÉALISER SUR L'OUVRAGE DÈS RÉCEPTION

Entretien	Fréquence préconisée
<b>Nettoyage</b> sans solvant et à basse pression des micro-organismes et des dépôts (algues, champignons, mousses, autres dépôts, corps étrangers, etc.)	3 à 5 ans
Maintien en bon état de la <b>protection haute</b> (toiture, couvantine, appui fenêtre, terrasse, etc.)	Vérification périodique tous les ans
Maintien de la bonne <b>évacuation des eaux pluviales</b> (vider gouttière, boîte eaux, nettoyer pissette balcon, etc.)	Vérification périodique tous les ans
Maintien de l' <b>étanchéité</b> : solins, larmiers, bandeaux, réfection des joints souples (couvantine, menuiseries, percements, traversées, etc.)	Vérification périodique tous les ans
<b>Réfection</b> des parties de l'ouvrage détériorées (chocs, perforation, arrachement, maintien du larmier.)	A chaque détérioration
<b>Usage</b>	
<b>Pas de fixation et percement</b> en façade sans reconstitution de l'étanchéité à l'eau	
Maintien d'une <b>bonne ventilation</b> du logement (entretien VMC, entrées d'air fenêtres, etc.)	
Maintien de la <b>distance minimale</b> entre ouvrage et sol (coupe des végétaux, nettoyage, etc.)	
Éviter les <b>poinçonnements, la détérioration</b> du revêtement (choc, frottement...)	



**Je soussigné** [nom du maître de l'ouvrage] ....., confirme avoir pris connaissance des obligations d'entretien et d'usage susmentionnées, présentées par [nom de la personne mandatée] ....., mandaté par [nom de l'entreprise] ....., à suivre les conseils ci-dessus, à compter de la réception pour en maintenir les performances.

Fait à ....., le ....., en ..... exemplaires

Signature de l'entreprise

Signature du maître d'ouvrage

FÉVRIER 2023